### **Groupe Mapping ESEF**

Animation Astrid Montagnier KPMG et Thomas Verdin BM&A Supports préparés avec Morgan Gicquel Deloitte et Marc Houllier Corporatings

Réunion

OCTOBRE 2023



### Fil rouge de la réunion

#### 1/ Tour de table

- Journée XBRL France 11 décembre, GT le 12 décembre matin
- Actualités

#### 2/ Evolutions 2023

- Mise à jour de la hiérarchie
- Compréhension Expiry/Effective dates
- Traitement des sections non macro-balisées (à défaut du monstertag)
- Critères de lisibilité

#### 3/ Points rapides et sujets reçus

- Continuing/Discontinued
- Pratiques à valider

#### 3/ Divers



La Conférence annuelle XBRL France se tiendra le 11 décembre dans les locaux de la CNCC (Paris porte de Vanves). Le sujet ESEF sera abordé le matin (puis: ESG, supervision et vision du futur).

Les informations pratiques sont disponibles sur le site XBRL France. L'inscription (en ligne et gratuite) est obligatoire.

Un groupe ESG/ESRS sera lancé au sein de l'association le 11 décembre. Il a des objectifs similaires au GT Mapping ESEF, en lien avec le reporting ESRS et la taxonomie associée.

La réunion du GT Mapping ESEF de décembre se tiendra le 12 décembre matin, en hybride (locaux CNCC ou en Teams).



#### Revue de la hiérarchie

Un fichier commenté de la hiérarchie des macrobalises préparée l'an dernier est circularisé.

Il met en évidence des propositions d'évolutions :

- changement de taxonomie (ESEF 2022 au lieu ESEF 2021) et application obligatoire au 1<sup>er</sup> janvier 2023 de l'amendement IAS 1 sur les politiques comptables avec en particulier 2 blocktags revus (monstertag et balise des principes comptables)
- retour d'expérience.

Le groupe est invité à commenter/compléter cette première proposition.



La proposition de hiérarchie ESEF FRANCE 2022, est moyennant quelques ajustements, validée. La nouvelle version sera utilisée par les éditeurs pour la compagne des rapports 2023 (exercice débutant entre le 1/1 et le 31/12/2023).

On note l'abandon du « monstertag ». Le groupe considère que si aucun tag de la liste obligatoire au sein du règlement ESEF ne s'applique pour une section des annexes, elle peut rester non balisée, en l'absence du tag générique applicable à toutes les notes.

L'usage de la « DisclosureOfGeneralInformation » est recentré sur le seul périmètre IAS1.51 (référence citée dans la taxonomie) et pas sur des informations générales de contexte.

Certaines sections de contexte sont donc orphelines d'un tag obligatoire. Le groupe identifie « DisclosureOfAdditionalInformationExplanatory » (tag volontaire) ou des extensions (comme DisclosureOfClimateRiskExplanatory) comme des possibilités de balisage.

Le tag « DisclosureOfSummaryOfSignificantAccountingPoliciesExplanatory » n'est plus applicable (réforme IAS1), au profit de « DisclosureOfMaterialAccountingPolicyInformationExplanatory ». Ce dernier tag ne s'applique que si l'émetteur a mis en oeuvre la réforme (obligatoire en 2023). La nouvelle version de la hiérarchie, se basant sur « DisclosureOfMaterialAccountingPolicyInformationExplanatory », n'est valable que pour les exercices 2023 / publications 2024 (ou exceptionnellement par les émetteurs à clôture décalée 2022 en 2023 anticipant la réforme).

Un point additionnel est soulevé en réunion : les balises « Expiry 2022 ».

Certaines balises expirent et sont réaffirmées : il s'agit de concept dont la définition ou la référence est mise à jour au changement de millésime.

Certaines balises, en particulier IFRS4 et IAS39 sont définitivement abandonnée. Elles ne sont accessibles dans la taxonomie que s'il y a un rappel N-1 mais ne doivent normalement plus être utilisées.

Points d'attention, les balises suivantes expirent définitivement (NON exhaustif) :

- LoansAndReceivables (et variantes Current / Noncurrent)
- DescriptionOfAccountingPolicyForLoansAndReceivablesExplanatory
- HeldtomaturityInvestments, FinancialAssetsAvailableforsale
- ExpenseArisingFromInsuranceContracts, ExpensesArisingFromReinsuranceHeld
- AssetsArisingFromInsuranceContracts, LiabilitiesArisingFromInsuranceContracts



#### Précisions sur la lisibilité

Guidance 2.2.6 Readability of the information extracted from Technical constructions of a block tag [last updated: August 2023]

ESMA has noted that due to mechanics of producing XHTML documents, some narrative blocks extracted from such documents to an XBRL instance may not be formatted in a manner that is exactly the same as the full document when looked at in isolation (such as, but not limited to, lost table structures, applied styles, different line breaks). The result is that the extracted information is not legible and clear.

ESMA is of the opinion that block tagging in ESEF should be able to designal meaningful fragments of a well-formed XHTML that are extracted into XBRL for processing. That means that the extracted information, when displayed outside the context of the original document, resembles the original document in legibility and clarity as the semantic structure but not necessarily inthe style is maintained.

Due to mechanics of producing XHTML documents, some narrative blocks extracted from such documents to an XBRL instance may not be formatted in a manner that is exactly the same as the full document when looked at in isolation (such as, but not limited to, lost table structures, applied styles, different line breaks). The limitations in these transformation mechanics are known and understood by the XBRL community who <a href="mailto:are-will-be">are-will-be</a> monitoring the evolution and possible improvements in these mechanics.

Additionally In any case, issuers should ensure that the text content of the information extracted/rendered in the tag:

- presents the words and numbers in the same order <u>and is as legible and clear</u> as the human readable report;
- where there is space between words and numbers in the source text, there is at least some space retained in the text block (i.e. "intangible assets 3m EUR" should not become "intangibleassets3mEUR" after extraction); and,
- information that is contained in tables in the human readable report is meaningfully transcribed in the extracted tagged information.



Un premier jeu d'exemples est observé pour se donner des premières idées sur la lisibilité ou non de tableaux dans les sections macro-balisées.

La présentation en tableaux HTML balisés complets est a priori considérée comme acceptable. Elle est lisible en visualisation HTML (et interprétable en code direct pour un lecteur ayant quelques notions de HTML).

La présentation en lignes non structurées, sans problèmes de cellules vides (zones nulles avec un tiret ou un zéro), les montants étant séparés (par exemple pas des espaces), avec retour à la ligne après chaque ligne peut être comprise, s'il n'y a pas de confusion entre les séparateurs de milliers et les séparateurs de montants. Elle est lisible en code direct, et interprétable en restitution.

La présentation avec les positions HTML sur la page est lisible en visualisation HTML. Il faut veiller à ne pas déclarer des informations de styles hors de la zone balisée.

L'exercice sera poursuivi sur les prochaines réunions.



# Pratique à valider

Le RTS appelle à utiliser en guidance 1.2.2 une extension pour un concept présent dans une taxonomie IFRS publiée mais non encore intégrée à ESEF en le construisant en tout point identique au concept de cette taxonomie et fournit dans la mise à jour 2023 en exemple de sa guidance le tag **PropertyPlantAndEquipmentIncludingRightofuseAssets** de la taxonomie IFRS 2023.

Dans la taxonomie IFRS/ESEF 2022, on admet **PropertyPlantAndEquipement** indifféremment en incluant ou non les droits d'usage **RightofuseAssets** (ROU).

PropertyPlantAndEquipmentIncludingRightofuseAssets permet la conformité à la guidance 1.2.2 et à son exemple et clarifie la compréhension du contenu pour les utilisateurs de données. Il faut alors ancrer wider à NoncurrentAssets sauf exceptions, avec en composante narrower PropertyPlantAndEquipment et

Right of use Assets That Do Not Meet Definition Of Investment Property.

Plusieurs participants du groupe estiment que l'utilisation de **PropertyPlantAndEquipment** reste possible dans les rapports 2023 pour une rubrique incluant les ROU en application de la taxonomie ESEF 2022, au motif que **PropertyPlantAndEquipment** n'est pas une extension et que la guidance 1.2.2 ne s'impose pas.

A suivre: attentes AMF, positions des auditeurs



La pratique est validée.

Les publications AMF indiquent que le recours à l'extension « PropertyPlantAndEquipmentIncludingRightofuseAssets » est suggérée.



#### Autres points ouverts

Tagging Positions Cac sur les calculs dupliqués qui génèrent des inconsistencies ? Block tags Informations ayant la nature de notes comprises dans les états primaires Mapping des "dettes financières" au bilan (suite sujet bank overdraft) Mapping Balisage des informations hors des comptes consolidés Block tags Tagging Ancrage des extensions de membres Libellé des extensions vs libellé papier des rubriques Mapping Mise à jour de la hierarchie XBRL France/ améliorations : Notes, GeneralInformation, AdditionalInformation, EmployeeBenefit, Block tags Prepayments/accruedExpense, Rebates Comparaison de la pratique d'utilisation des block tags France vs Europe et évolutions à en tirer ? Block tags Utilisation d'extensions pour concepts créés en taxonomie 23 ou maintien des concepts existants ? Mapping Tagging Nécessité de couvrir l'exhaustivité des calculs (doubles calculs) Identification des situations où une adaptation des états financiers format "papier" serait bienvenue pour mieux se prêter au balisage (états Mapping primaires et notes) Mapping au niveau le plus précis : sur la base du contenu effectif ou du contenu par principe ? Mapping

Mapping

ging

Evolution du mapping des groupes banque/assurance avec notamment l'introduction IFRS 17 :

- impacts sur l'usage des dimensions?
- point d'attention sur les retraitements de capitaux propres (parfois combinaison impact rétrospectif + cumulatif)
- quid utilisation erronée du tag d'OCI au P&L

Mapping/tag Prise en compte des points figurant en lettre d'affirmation des cac

- Reco ANC sur le balisage caduque



Les autres points seront traités lors des prochaines réunions.

